

Les contribuables payent les frais d'obsèques des députés, des ex-députés, de leur conjoint etc.

écrit par Rochefortaise | 24 février 2023





Rire ou pleurer ? Ça va réconcilier les Français avec les politiques !

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/02/on-enterre-defense-de-rire.mp4>

Et ce n'est pas une histoire inventée...

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/03/17/01016-20180317ARTFIG00065-les-contribuables-vont-continuer-a-payer-les-obseques-des-deputes-mais-un-peu-moins.php>